

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA
REPUBLIQUE

--:--

 D E C R E T N° 495/GPRD

ANNEE 1963

LE CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

VU l'Ordonnance N°1/GPRD du 28 Octobre 1963 portant
suppression d'institutions et formation du Gouvernement
Provisoire de la République ;

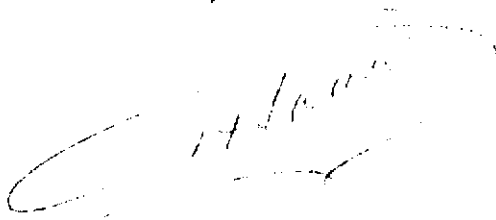
Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Monsieur Norbert SEKKO, Commissaire de Police en service
à la Sous-Préfecture de Banikoara, est nommé Directeur-Adjoint de la
Sûreté Nationale, en remplacement de Monsieur Norbert EOUAGNIGNON,
appelé à d'autres fonctions.

Article 2 - Le présent décret qui prendra effet pour compter de la
date de prise effective du service de l'intéressé, sera enregistré, publié
et communiqué partout où besoin sera

COTONOU, le 13 Novembre 1963



Colonel Christophe SOGLO

Ampliatiions :

Présidence	10
SGG	5
Tous Ministres	4
Direction de la Sûr. Nat. ...	4
Direct. Affaires Intér.	4
MEFP	4
DP	2
Trésor	2
Infor. Radio	1
D.I.	1
Intéressés	2
JORD	1